

## Exemple d'un document du demandeur d'asile (DDA)

Conformément à l'[avis](#) publié par IRCC, ce document doit être considéré valide même s'il est expiré.



**La date d'expiration ne réfère pas à la validité de la couverture médicale du PFSI.**

### Nouvelle:

Depuis le 8 août 2022, IRCC reprend le service de renouvellement des DDA expirés, en commençant par ceux qui ont expiré le 1er janvier 2020 ou après cette date.

Pour plus d'infos et pour trouver le formulaire:

[Cliquer ici](#)

**CANADA**  
Citizenship and Immigration Canada / Citoyenneté et Immigration Canada  
PROTECTED WHEN COMPLETED / PROTÉGÉ LORSQU'IL EST REMPLI

**CANADA**  
D0000 000 000  
D400000319

**DOCUMENT DU DEMANDEUR D'ASILE**  
LE PRÉSENT DOCUMENT ATTESTE QUE LA PERSONNE NOMMÉE EST UN DEMANDEUR D'ASILE AU SENS DE LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

Demande: L100000943  
IUC: 80005117

**INFORMATION DU CLIENT**

Nom de Famille:	SAMPLEDOCUMENT
Prénom(s):	EXAMPLE
Date de naissance:	1967/01/01
Sexe:	FÉMININ
Pays de naissance:	ALGÉRIE
Citoyen de:	HAÏTI
Déjà délivré le:	2013/12/04
Date d'expiration:	2015/12/04

**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE**

En vertu du paragraphe 100(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés la demande d'asile a été jugée recevable pour fin de décision, par la Section de la protection des réfugiés.

Par conséquent, en vertu du paragraphe 100(3), la demande d'asile est déléguée à la Section de la protection des réfugiés de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

En date du 2013/12/04, la personne nommée est admissible à la protection en matière de soins de santé offerts dans le cadre du Programme fédéral de santé itinéraire (PFSI). Cette protection peut cesser ou être modifiée sans préavis si le statut d'immigration de l'individu change. Par conséquent, les fournisseurs de soins de santé doivent vérifier auprès de l'administrateur du PFSI l'admissibilité de la personne avant de lui prodiguer des soins de santé de soussigné(e).

- déclare avoir besoin de la protection sous le PFSI. J'informerai immédiatement CIC de tout changement quant à mon statut d'immigration ou si je deviens admissible à ou reçois la protection sous un autre régime d'assurance-santé;
- comprends qu'il m'incombe de renouveler cette protection avant le 2013/11/29 chaque année par la suite, s'il y a lieu;
- comprends que mes renseignements de nature médicale et personnelle seront communiqués à CIC, à l'administrateur du PFSI et aux tierces parties appropriées aux fins de l'administration du PFSI, et que mes renseignements personnels pourraient être communiqués à d'autres institutions gouvernementales ou tierces parties en conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur le ministère de la citoyenneté et de l'immigration.

Les enfants d'âge scolaire n'ont pas besoin d'une autorisation d'étude pour fréquenter une école primaire ou secondaire.

Nom, Lien de parenté et signature de l'adulte accompagnant

Signature de l'intéressé(e)      Argent en main      Ministre

**\*\*\*NON VALIDE POUR VOYAGER\*\*\***

THIS FORM HAS BEEN ESTABLISHED BY THE MINISTER OF CITIZENSHIP AND IMMIGRATION - THIS DOCUMENT IS THE PROPERTY OF THE GOVERNMENT OF CANADA  
CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR LE MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION - LE PRÉSENT DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

IRCC 1449 (06-2012)  
CIC

**Canada**

